

Délégation Ile-de-France Villejuif :
Formation pour les membres de la commission égalité
professionnelle Femmes/Hommes de l'Institut de
Recherche en Informatique Fondamentale (IRIF)

CONTEXTE	<p>La Délégation Ile-de-France Villejuif du CNRS assure des missions de gestion, d'appui aux laboratoires, d'animation et de coordination de la communauté scientifique. Elle assure la gestion de proximité et le soutien logistique de plus de 110 laboratoires et la gestion du personnel de plus de 2 100 agents.</p> <p>Pour une des structures de recherche du CNRS, à savoir l'Institut de Recherche en Informatique Fondamentale (IRIF), Le service ressources humaines de la délégation Ile de France Villejuif souhaite organiser une formation intra sur le mentorat.</p> <p>L'IRIF est une unité mixte de recherche (UMR 8243) entre le CNRS et l'Université de Paris, qui héberge deux équipes-projets Inria.</p> <p>Les recherches menées à l'IRIF reposent sur l'étude et la compréhension des fondements de toute l'informatique, afin d'apporter des solutions innovantes aux défis actuels et futurs des sciences numériques.</p> <p>L'IRIF regroupe près de deux cents personnes. Six de ses membres ont été lauréats de l'European Research Council (ERC), cinq sont membres de l'Institut Universitaire de France (IUF) et deux sont membres de l'Academia Europæa.</p> <p>L'IRIF a créé en interne une commission égalité professionnelle Femmes/Hommes dont l'objectif est, au sein du laboratoire, d'informer et d'augmenter le niveau de connaissance en matière d'égalité professionnelle, de favoriser l'articulation entre vie professionnelle et vie privée et de sensibiliser les membres de l'unités sur les questions sur les risques psychosociaux (violences au travail, harcèlement...)</p> <p>Afin d'accompagner les membres de la commission dans leur mission, une formation sur le mentorat répondra à leurs besoins. En effet la formation donnera des méthodes et des outils afin de faciliter la coopération au sein de cette commission et de favoriser la transmission de savoir, d'expérience et d'échange de pratiques auprès des membres de l'unité sur le sujet de l'égalité professionnelle Femmes/Hommes.</p>
PUBLIC CIBLE	Cette formation est destinée aux membres de la commission égalité professionnelle Femmes/Hommes, ainsi qu'aux personnels scientifiques expérimentés de l'IRIF (Chargé-e de recherche, Enseignant-e chercheur-e...)
OBJECTIFS	Comprendre le dispositif du mentorat Savoir se positionner dans son rôle de mentor. Connaitre les méthodes et les outils du mentorat et savoir les adapter en fonction de la problématique.

DISPOSITIF DE FORMATION

Cette action de formation sera animée par un prestataire extérieur.

Celui-ci devra développer, notamment, les points suivants :

- Comprendre les enjeux du mentorat,
- Comprendre le rôle du mentor et sa posture,
- Développer des outils de mentorat,
- Elaborer un plan d'accompagnement (mentor/mentoré)
- Mettre en application ce plan d'accompagnement (entretien, compte rendu...),
- Etre garant du transfert d'expertise, de la bonne transmission des savoirs, des compétences et du savoir-être auprès du mentoré
- Identifier les freins et les limites du mentorat

Cette liste ne saurait être exhaustive et le titulaire est libre de proposer d'élargir ce contenu.

Au vu du public cible abordé, l'objet du mentorat sur le thème égalité Femme/Homme serait apprécié.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Privilégier une pédagogie participative, active
- Recours aux nouvelles technologies
- Apports méthodologiques et conceptuels,
- Ateliers en sous-groupe et/ou études de cas concrets,
- Remise de supports personnalisables

ORGANISATION LOGISTIQUE

Durée : 2 jours et/ou REX

Nombre de sessions : une

Nombre de participants par sessions : 8-10 participants

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : semaine du 6 juillet 2020

La formation se déroulera dans les locaux de l'IRIF situés à l'Université de Paris (13^{ème} arrondissement)

DESCRIPTION DE LA REPONSE

La proposition devra comporter :

- des éléments relatifs à l'organisme de formation (présentation brève, références dans le domaine, etc.)
- la proposition pédagogique: les objectifs de formation, programme détaillé, méthodes pédagogiques utilisées (**sous forme de séquençage**), documentation fournie aux participants
- les références qu'il a pu avoir dans le domaine, notamment avec les organismes de recherche
- les références des animateurs pressentis pour intervenir (CV, expériences similaires, etc.)
- un dispositif d'évaluation

- la proposition financière détaillée (supports pédagogiques inclus)

La proposition devra être transmise par courrier en deux exemplaires à l'adresse suivante :

CNRS – Délégation Ile de France Villejuif
Service Ressources Humaines
7 rue Guy Moquet
F – 94800 Villejuif

Les prestataires peuvent doubler leurs propositions par voie électronique à :

Anne-Marie.leduc@cnrs.fr

CALENDRIER PREVISIONNEL

- Mise en concurrence simplifiée à compter de la semaine 7
- Retour des propositions : avant le 10 mars 2020 (cachet de la poste faisant foi)
- Analyse et sélection : semaine 14 et 15

CONTACT

Anne-Marie Leduc Conseillère RH & formation
CNRS Ile-de-France Villejuif
Service des ressources humaines – Pôle Conseil RH/Formation
7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif
Tél. 01 49 58 34 88 / Mail : formation.idf-villejuif@cnrs.fr